

L'économie sociale et solidaire propose-t-elle des leviers spécifiques de bifurcations socio-écologiques ?

Attribution - Partage dans les Mêmes Conditions : <http://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/fr/>

Table des matières

1. Présentation de Kelis, une SCOP éditrice du logiciel Scenari	3
1.1. Kelis	3
1.2. Scenari.....	4
2. Structures de l'ESS alternatives aux entreprises « classiques »	6
2.1. Les coopératives.....	6
2.2. Les associations.....	8
3. Cas pratique - Kelis et la question de l'IA	10
3.1. L'IA en bref, c'est quoi et c'est quoi le problème ?	10
3.2. Comment s'est-on saisi du sujet chez Kelis	13
3.3. Pour quel positionnement.....	14
4. Activité : débat mouvant	15
4.1. L'économie sociale et solidaire propose-t-elle des leviers spécifiques de bifurcations socio-écologiques ?.....	15
Abréviations	16

1. Présentation de Kelis, une SCOP éditrice du logiciel Scenari

1.1. Kelis

Éditeur de la suite logicielle Scenari, Kelis conçoit des solutions éditoriales et documentaires dédiées à chaque métier et à chaque client.

Kelis rassemble des **compétences techniques** pour développer le cœur du système Scenari et des **compétences fonctionnelles** pour personnaliser vos solutions éditoriales et documentaires.

17 collaborateurs/trices :

- 5 chef·fe·s de projets
- 5 développeurs
- 1 UI/UX designeuse
- 4 modélisateurs/trices
- 1 administrateur technique
- 1 rédacteur technique et formateur

Dont 8 ingénieurs UTC.

Organisation à 100% en télétravail

- Chaque collaborateur/rice travail de chez soi
- Outil de chat/audioconf interne (mattermost)
- Possibilité de travailler dans un espace de coworking
- 2 rencontres en présentiel de (presque) toute l'équipe par an



Des labos de l'UTC à la SCOP

1999 - Naissance de Scenari issu d'un projet de recherche à l'UTC

2004 - Création Kelis

2014 - Transformation en SCOP

2020 - Filiale Kelis-Insight

Actuellement 16 coopérateurs/trices

Nos règles en quelques mots

- Proposition de devenir coopérateur/trice après 2 ans passés chez Kelis
- 4% du salaire brut est retenu pour acheter des parts de la société (d'une valeur de 50€ la part)
- Jusqu'à arriver à l'équivalent de 6 mois de salaires bruts en parts sociales

Qu'est ce qu'on gagne à devenir coopérateur ?

- Une voix en AG
- Une rémunération du capital au « taux moyen de rendement des obligations des sociétés privées »
- La satisfaction de co-détenir notre outil de travail commun

Mode d'organisation

- Petite taille d'entreprise (objectif, moins de 12 membres 😊)
- Peu de hiérarchie (pas de management intermédiaire)
- Autonomie de chacun·e accompagnée et encouragée
- Fonctionnement en petite équipe « projet » (rarement plus de 4 à travailler sur un même sujet).
- Pas de profils 100% commerciaux/marketing
- Diffusion de nos produits sous licence open-source et investissement dans la communauté

1.2. Scenari

Scenari¹ est une suite logicielle.

- Elle est utilisée pour publier plusieurs logiciels libres (Opale, Optim, SCENARIsuite-starter... etc.)
- Le code est intégralement placé sous 4 licences libres (MPL, GPL, LGPL, CeCILL)

Pour produire de la documentation structurée :

- Documentation de formation (cette présentation par exemple)
- Documentation technique
- Documentation juridique

Pour produire des plateformes documentaires :

- Libre cours.net²
- Formation des arbitres de Roller-Hockey : <https://arbitrage-rollerhockey.platine.cloud>
- Légimonaco³
- Lexis Middle East : <https://www.lexismiddleeast.com>

1. <https://scenari.software>

2. <https://librecours.net/>

3. <https://legimonaco.mc/>

L'association Scenari

Il existe une communauté d'utilisateurs/rices de nos logiciels.

Réunie dans une association

- Kelis est membre en tant qu'éditeur
- Certains membres vendent des services autour de Scenari
- D'autres sont utilisateurs/rices à titre professionnel de Scenari
- D'autres encore sont utilisateurs/rices à titre personnel de Scenari

Services de l'association

- Propose une installation serveur en avant-première de Scenari à ses membres : MyScenari
- Propose et anime un forum
- Anime des échanges divers (mini-webinaire...)
- Organise des rencontres annuelles de la communauté (entre 60 et 100 membres présents)

2. Structures de l'ESS alternatives aux entreprises « classiques »

2.1. Les coopératives

Principe fondamental

« Elle se différencie de l'entreprise capitaliste par son mode démocratique de prise de décisions qui repose sur le principe « **une personne = une voix** » au lieu de reposer sur **la proportion du capital détenu**. » Wikipedia

SCOP - Société COopérative et Participative

La SCOP est un statut de coopérative entre salarié·e·s créé en 1978.

- C'est une entreprise (SA/SAS/SARL), soumise au code du travail et au code du commerce
- Dont la majorité des associé·e·s doit être composée de salarié·e·s

Les associé·e·s extérieurs ne doivent pas dépasser 49% du capital et 35% du droit de vote

Dont **les bénéfices sont répartis** en 3 parts :

- Une part « travail » (versée à tou·te·s les salarié·e·s, doit être au minimum de 25%)
- Une part « capital » (versée aux associé·e·s, doit être inférieur aux parts travail et entreprise, et doit être au maximum de 33%)
- Une part « entreprise » (gardée en fonds propres, elle doit être de 15% minimum jusqu'à atteindre un certain niveau minimum).

Dont **le capital est variable** :

- Le montant de la part est fixe et inscrit dans les statuts (par exemple : 50€ chez Kelis)
- Elles ne peuvent être vendues qu'avec agrément de la SCOP (gérant·e·s, AG... en fonction des statuts de la SCOP)

Et en respectant le minimum de 51% du capital et 65% des votes détenu par des salariés

Dont **les fonds propres sont non-partageables** :

- Les associés ne peuvent pas se partager les fonds propres
- En cas de liquidation, les fonds propres doivent être transmis « à une ou plusieurs sociétés coopératives de production ou unions de sociétés coopératives de production ou fédérations de sociétés coopératives de production, à une personne morale de droit public, ou à une oeuvre d'intérêt général, coopératif ou professionnel ne poursuivant par un but lucratif. »

Dont **les gérant·e·s sont élus** par l'assemblée générale

- Tous les 4 à 6 ans (en fonction des statuts)
- Un·e gérant·e de SCOP peut avoir été puis redevenir simple salarié·e en dehors de son mandat

Agréée par le ministère du Travail, puis soumise à **une révision coopérative** :

- Sorte d'audit du respect de la loi et de bon fonctionnement coopératif
- Mené par un réviseur agréé par le ministère du travail

Souvent mené par la Confédération générale des Scop et des Scic à travers les unions régionales

Parfois mené par des cabinets externes

La liste des SCOP est publiée au JO par le ministère du Travail. (Ex liste 2024⁴)

En 2024, la confédération générale des Scop et des Scic dénombre 3 141 SCOP (pour 71 979 emplois et 8,6 milliard d'euros de chiffre d'affaires).

Exemples de SCOP :

- Groupe Up (<https://up.coop/>)
Ex chèque Déjeuner - 3200 salarié·e·s dans 28 pays
- Alternatives économiques (<https://www.alternatives-economiques.fr/>)
- Duralex (<https://www.duralex.com/>)
Transformation SCOP 2024
- ACOME (<https://www.acome.com/>)
Spécialiste de câbles techniques (telecom/alimentation électrique) - 2000 salarié·e·s dans 8 pays

SCIC - Société Coopérative d'Intérêt Collectif

La SCIC est un statut de coopérative **créé en 2001** suite à des réflexions autour « *d'entreprises à but social* ».

- C'est une entreprise (SA/SAS/SARL), soumise au code du travail et au code du commerce
- Dont les associé·e·s peuvent être :
Les bénéficiaires d'un service
Les salarié·e·s de la SCIC / Les producteur·rice·s du service
Des bénévoles ou établissement publics territoriaux (dans la limite de 50% du capital)

Dont les bénéfices sont majoritairement affectés à des réserves impartageables :

- Minimum de 57,5% en part entreprise
- Pas de part travail obligatoire

Dont l'AG peut être organisée en collège

- Fonctionnement en AG (une personne une voix) comme pour les autres coopératives

OU

- Collège par type d'associé (salarié·e·s, producteur·rice·s, bénéficiaires, etc.)
un collège doit représenter au minimum entre 10 et 50% des voix en AG
le capital ne doit pas influencer dans les répartitions

En 2024, la confédération générale des Scop et des Scic dénombre 1 417 SCIC (pour 15 720 emplois et 1,6 milliard d'euros de chiffre d'affaires).

Quelques exemples de SCIC :

- Enercoop (<https://www.enercoop.fr/>)
- Blast (<https://www.blast-info.fr/>)
- Citiz (<https://citiz.coop/>)
autopartage
- Commown (<https://commown.coop/>)
location matériel électronique

4. <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000050124923>

Autres formes de coopératives

Coop FR^{p.16} regroupe les coopératives en 5 catégories :

- Les **coopératives de salarié·e·s (SCOP)**
- Les **coopératives multisociétaires (SCIC)**
- Les **coopératives d'entreprises** (agricoles, artisans, commerçants, transport, maritimes)

Les associé·e·s sont des entreprises (ex : ACDLEC Leclerc, U Enseigne, Astera, Agrial, Sodial...)

- Les **coopératives bancaires**

Les associé·e·s sont les bénéficiaires (ex : Credit agricole, BPCE, Credit Mutuel, La NEF⁵)

- Les **coopératives d'usager** (habitants, consommateurs, scolaires, HLM)

Ex : La louve⁶, La cagette⁷, UTop⁸

Source : <https://www.entreprises.coop/un-paysage-cooperatif-foisonnant>

2.2. Les associations

Loi 1901

 Texte légal

Article 1

L'association est la convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun, d'une façon permanente, leurs connaissances ou leur activité dans un but autre que de partager des bénéfices. Elle est régie, quant à sa validité, par les principes généraux du droit applicables aux contrats et obligations.

Une déclaration en préfecture est obligatoire pour doter l'association d'une personnalité morale (article 5).

- Procès verbal de l'AG constitutive
- Statuts datés et signés par au moins 2 personnes mentionnées sur la liste des dirigeants

CF : <https://www.associations.gouv.fr/declarer-et-publier-son-association-1901-la-prefecture>

Une association déclarée peut

- Accepter des adhésions ou dons
- Gérer des services bancaires et des fonds propres
- Détenir des biens (mobiliers/immobiliers)
- Exercer une activité commerciale
- Rémunérer ses dirigeants

Imposition de l'activité commerciale d'une association

L'association n'est pas soumise aux impôts commerciaux (TVA, IS, CET^{p.16}) si :

- La gestion de l'association est désintéressée

3/4 du SMIC max pour 1 dirigeant si ressources inférieures à 200 000€

5. <https://www.lanef.com/>

6. <https://cooplalouve.fr/>

7. <https://lacagette-coop.fr/?PagePrincipale>

8. <https://coop-utop.fr/>

de 1 à 3 dirigeants rémunérés (fonction des ressources de l'association) à maximum 11 775 €/mois si ressources supérieures à 200 000€

- Les activités commerciales ne concurrencent pas le secteur privé
- L'activité lucrative représente une part marginale du budget

Sources :

- <https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F31838>
- <https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F1927>

Une association ne peut pas

- **Partager ses fonds propres entre ses adhérents** (même lors d'une dissolution)
- **Partager ses bénéfices entre ses adhérents**

Et en Alsace-Moselle ?

- Il faut 7 personnes fondatrices pour enregistrer une association
- L'activité lucrative est autorisée (partage des bénéfices ou des fonds propres de l'association)

Source : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/LEGISCTA000006083860>

Poids économique du secteur associatif

L'état dénombre :

- 1,5 million d'association en activité
- dont 154 000 emploient 1,9 million de salariés (8,9% du secteur privé)

3. Cas pratique - Kelis et la question de l'IA

Introduction

Situation fin 2024 :

- En 2 ans, les IA génératives ont saturé l'espace médiatique
- La critique peine à se faire entendre, mais elle semble radicale
- Communautés d'utilisateurs et clients de Kelis nous demandent des intégrations

Certains membres de l'équipe s'emparent du sujet pour mieux comprendre et se positionner collectivement.

3.1. L'IA en bref, c'est quoi et c'est quoi le problème ?

L'IA, c'est d'abord une discipline de recherche

(Relativement) ancienne - *créée dans les années 50*

Dont l'histoire est jalonnée d'inventions structurantes (qui ont souvent ouvert des périodes d'euphorie puis de calme...)

- Les systèmes experts
- L'apprentissage machine et les réseaux de neurones
- L'apprentissage profond

...

En très bref, on parle de quoi

Aujourd'hui, l'IA désigne des **machines statistiques** exploitant des **modèles** conçus par **apprentissage** à partir de **jeux de données** d'entrée et sortie.

- **Réseau de neurones** : architecture informatique permettant de réaliser des calculs statistiques de masse
- **Apprentissage machine** : Processus par lequel un réseau de neurones exploite des données pour produire ou améliorer un modèle.
- **Modèle** : Données mathématiques issues de l'apprentissage machine, exploitables par un réseau de neurones pour permettre une logique inductive : produire des données de sorties par inférence à partir de données d'entrées en exploitant un modèle.

Exemples d'usages pour des tâches spécifiques

Reconnaissance d'image :

- Pl@ntNet⁹
- Détection de site archéologiques¹⁰
- Détection de piscine non déclarée au fisc¹¹

Reconnaissance de flux audio/vidéo

⁹. <https://plantnet.org/>

¹⁰. https://www.sciencesetavenir.fr/archeo-paleo/archeologie/archeologie-et-ia-une-fabuleuse-moisson-de-dec-ouvertes_182982

¹¹. https://www.lemonde.fr/pixels/article/2022/08/29/experimentee-dans-neuf-departements-la-detection-de-piscines-non-declarees-par-intelligence-artificielle-va-etre-generalisee_6139439_4408996.html

- Birdnet¹²
- Transcription de réunion¹³
- Vidéosurveillance algorithmique¹⁴

Traduction

- Libre Translate¹⁵
- DeepL¹⁶

Principale critique pour ces tâches spécifiques : le biais

Si les données d'entraînement ont un biais, alors le modèle conçu aura un biais.

Exemples de biais d'IA spécifiques :

- Analyse de CV : les profils féminins écartés à l'embauche chez Amazon (Podcast Next Biaisé comme l'IA¹⁷)
- Traduction : termes sexistes ou racistes introduits à la traduction (Blog Mario Herger¹⁸, Article Radio Canada¹⁹)
- Fraude aux aides sociales : faux positifs sur-représentés dans des populations pauvres ou racisées (Article LeMonde²⁰, Article Amnesty Internationale²¹)

Qu'est-ce qui a changé depuis 2020 ?

2019 - GPT 2 - Une rupture technologique majeure

- Modèle entraîné sur 8 millions de pages web
- Entraînement affiné par des humains (alignement)
- Modèle encapsulé dans un chat bot

Depuis l'essor est fulgurant !

159 éditeurs pour 603 modèles en juin 2025 (source : Alan D Thomson (LifeArchitect.ai)²²)

- 252 modèles sortis en 2024
- 119 modèles sortis ou annoncés en 2025

Objectif : l'Intelligence Artificielle Générale (IAG)

Critiques des IA génératives - la consommation de ressource

Pour entraîner et exploiter des modèles gigantesques, l'IA générative demande la construction de nouvelles générations de data center. L'enjeu d'un DC pour l'IA est de **disposer d'une puissance de calcul maximale**.

¹². <https://birdnet.cornell.edu/>

¹³. <https://lokas.app/fr/>

¹⁴. https://fr.wikipedia.org/wiki/Vid%C3%A9osurveillance_algorithmique

¹⁵. <https://fr.libretranslate.com/>

¹⁶. <https://www.deepl.com/>

¹⁷. <https://next.ink/podcast/algorithmique-2-6-biaise-comme-lia/>

¹⁸. <https://technophilosoph.com/fr/2021/03/18/les-stereotypes-de-genre-dans-lia-de-traduction-de-google/>

¹⁹. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1793805/intelligence-artificielle-racisme-biais-traduction-logiciel>

²⁰. https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2023/12/04/profilage-et-discriminations-enquete-sur-les-derives-de-l-algorithme-des-caisses-d-allocations-familiales_6203796_4355770.html

²¹. <https://www.amnesty.org/fr/latest/news/2021/10/xenophobic-machines-dutch-child-benefit-scandal/>

²². <https://lifearchitect.ai/>

Ça consomme des ressources :

- **Électricité :**

- 1.5% de la consommation mondiale en 2024 (415TWh), doublement d'ici 2030 (945TWh) et triplement d'ici 2035 (1 200TWh).
- 0,64% de la production française (1GW) en 2024. 7,7% (12GW) supplémentaires engagés (ou bientôt signés) par RTE auprès de futur DC (sur 39% - 60GW - demandés)

Source enquête LeMonde²³ ou rapport de l'AIE²⁴

- **Eau :**

- Protestations ou manifestations contre l'accaparement de l'eau aux Pays-Bas, Chili ou Uruguay
- Conflits avec les autorités locales aux États-Unis ou aux Pays-Bas.
- 72% des centres de données construits aux USA ou en projet depuis 2022 sont situés dans des régions pour lesquelles l'alimentation en eau est compliquée, voire critique.

Source enquête Bloomberg²⁵ et l'Echo (Belgique)²⁶

Minerais : Augmentation des demandes de cuivre et terres rares

Basculement du secteur informatique dans les industries lourdes en terme de consommation de ressources

Technologie du quatrième scénario de l'ADEME²⁷ (Agence de la transition écologique) : **Pari Réparateur**

Critique des IA génératives - de vrais problèmes éthiques

- Biais et production de contenus problématiques, voire illégaux
- Travail du clic violent psychologiquement. (Voir groupe de recherche DipLab²⁸ ou documentaire Les sacrifiés de l'IA²⁹)
- Exploitation de données utilisateurs avec consentement implicite (*opt-out*)... dans le meilleur des cas
- Exploitation, sans autorisation et rétribution, de données sous droits d'auteurs (source : LeMonde³⁰)

Critique des IA génératives - la fiabilité

- Principe de non explicabilité des résultats
- Principe d'hallucination : *réponse fausse ou trompeuse présentée comme un fait certain* (Wikipédia)
- Non-cloisonnement des données et craintes sur la sécurité. (Voir la démonstration de Pen Test Partners³¹)
- Incapacité à produire des raisonnements complexes. (voir article Next³²)

23. https://www.lemonde.fr/economie/article/2025/06/01/data-centers-et-intelligence-artificielle-la-course-au-gigantisme_6609751_3234.html

24. <https://www.iea.org/reports/energy-and-ai>

25. <https://www.bloomberg.com/graphics/2025-ai-impacts-data-centers-water-data/>

26. <https://www.lecho.be/dossiers/intelligence-artificielle/l-ia-generative-va-t-elle-epuiser-les-reserves-d-eau-mondiales/10533740.html>

27. <https://www.ademe.fr/les-futurs-en-transition/les-scenarios/>

28. <https://diplab.eu/>

29. <https://www.france.tv/documentaires/documentaires-societe/6888928-les-sacrifies-de-l-ia.html>

30. https://www.lemonde.fr/pixels/article/2024/02/16/face-a-l-intelligence-artificielle-la-contre-attaque-des-artistes-s-organise_6216864_4408996.html

31. <https://www.pentestpartners.com/security-blog/exploiting-copilot-ai-for-sharepoint/>

32. <https://next.ink/187455/les-modeles-dits-de-raisonnement-seffondrent-quand-il-faut-raisonner-serieusement>

Critique des IA génératives - la faiblesse économique du secteur

- Modèle économique encore incertain
- Risque de bulle financière (OpenAI : 5 milliards de dollars de perte en 2024, 14 milliards de pertes prévues d'ici 2026, rentabilité pour 2029)
- Le seul vrai gagnant économique actuel : NVIDIA

TOP 7 Capitalisations boursières mondiales (juin 2025) : NVidia, Microsoft, Apple, Amazon, Alphabet, Metas, Aramco (compagnie pétrolière - Arabie Saoudite)

« Pendant la ruée vers l'or, ce ne sont pas les chercheurs d'or qui se sont le plus enrichis, mais les vendeurs de pelles et de pioches »

3.2. Comment s'est-on saisi du sujet chez Kelis

Comment prendre une décision engageante collectivement

Janvier 2025

Temps 0 : veille et présentation

- 10 jours temps plein d'un salarié sur les technologies, leurs atouts et leurs critiques
- Présentation au reste de l'équipe

Mai 2025, en séminaire - mobilisation de méthodes issues de l'éducation populaire :

Temps 1 : World café/Tour du monde

- 3 tables de discussion (problématiques écologiques, éthiques, économiques : qu'est impact sur la posture de Kelis)
- 1 animateur/rice par table
- l'équipe est répartie en mixité (genre, profils techniques/projet) sur chaque table
- après un temps donné, on tourne et chaque équipe reprend les débats là où la précédente l'avait arrêtée

Bilan fait ensuite entre animateur/rices et restitution à l'équipe : **ébauche de posture**

Temps 2 : projection sur des cas concrets

- 8 cas proposés (demande client ou communautaire)
- Binôme de travail sur chaque cas
Quelle réponse de Kelis à la demande
Quels impacts possibles
- Restitution de chaque cas en groupe et échanges

Temps 3 : bilan et restitution

- Texte de bilan proposé sur la base des échanges
- Phase collective d'amendements et de commentaires
- Posture finale validée par l'équipe

Pour aller plus loin : les outils de l'éducation populaire

⊕ Complément

La méthode utilisée s'inspire des démarches de construction collective de l'éducation populaire.

De nombreuses formes d'atelier existent pour assister la réflexion collective.

L'accompagnement d'un collectif avec - entre autre - ces méthodes est un métier un appelé facilitateur/rice.

3.3. Pour quel positionnement

Posture vis-à-vis des technologies d'automatisation en général

Des technologies conçues par des humains

- Originalité fonctionnelle des technologies
- Originalité dans la posture de développement

Des technologies de structuration de la connaissance par des humains

- La structuration de la connaissance comme fonction cœur de nos technologies
- L'utilisateur « auteur » est au cœur de nos préoccupations

Des technologies pour nourrir les communs

Notre vision d'un commun : **un bien partagé dans ses coûts de création et d'entretien, transparent dans son fonctionnement, respectueux de tous et toutes et de son environnement**

Posture vis-à-vis des IAs génératives en particulier

- Elles sont trop coûteuses écologiquement à développer et utiliser
- Considérées globalement, elles font basculer le secteur informatique dans un scénario d'augmentation continue de la consommation en ressources
- Les hallucinations et les biais, même faiblement présents, restent manifestes
- Elles sont conçues par des acteurs économiques qui ne jouent pas le jeu des communs (données et scripts d'apprentissages fermés, modèles économiques non pérennes, etc.)

Impact dans nos produits Open-Source

Intégration d'IA spécifiques

- Lorsqu'elles sont utiles à nos utilisateurs
- Lorsqu'elles s'inscrivent dans une logique de commun
- En prenant garde au nombre d'appels dès la conception

Exemple : traduction avec LibreTranslate, DeepL

Impact sur les projets commerciaux de Kelis

- Kelis ne souhaite pas s'investir sur des projets de traitements de données automatisés sans intervention d'auteur
- Kelis ne souhaite pas travailler de façon importante sur une technologie du quatrième scénario de l'ADEME

Impact :

- Rôle de conseil vis-à-vis de nos clients
- Indicateurs internes (% temps de travail, % de CA, indicateur qualitatif sur nos usages internes de l'IA).
- On acte que l'on assurera l'intégration d'IA spécifiques ou génératives
- On ne souhaitera pas s'investir sur certains projets, après conseils et échanges, manifestement en dehors de nos principes

4. Activité : débat mouvant

4.1. L'économie sociale et solidaire propose-t-elle des leviers spécifiques de bifurcations socio-écologiques ?

Répartition en 3 groupes :

- Groupe 1 : Oui, les structures de l'ESS proposent des leviers spécifiques de bifurcations
- Groupe 2 : Ne sais pas trop, il existe bien des spécificités intéressantes mais s'agit-il réellement de leviers spécifiques de bifurcations socio-écologique ?
- Groupe 3 : Non, les structures de l'ESS n'ont n'apportent pas de leviers spécifiques de bifurcations

Chacun pourra prendre la parole pour expliquer sa position.

Si on est individuellement convaincu par des arguments, on pourra changer de position (en l'expliquant ou non)

Abréviations

CET :

Contribution économique territoriale (impôts locaux) constituée de la cotisation foncière des entreprises (CFE) et la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE).

Coop FR :

Les entreprises coopératives - organisation représentative des entreprises coopératives françaises (<https://www.entreprises.coop>³³).

³³. <https://www.entreprises.coop/>